



DIEC/17-738-1715 du 24/04/2017

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2017 - ORGANISATION DES
EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS ET ORALES DE LANGUES**

Références : Note de service n°2012-038 du 6 mars 2012 - BO n°14 du 5 avril 2012 - Note de service n°2013-174 du 8 novembre 2013 - BO n°43 du 21 novembre 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrat - Mesdames et Messieurs les principaux de collèges

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques, des épreuves facultatives orales de langues.

1- Modalités des épreuves facultatives d'arts

1.1 - Calendrier des épreuves :

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
A PARTIR DE 8 H JEUDI 11 MAI VENDREDI 12 MAI LUNDI 15 MAI	Histoire des arts	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H LUNDI 22 MAI MARDI 23 MAI MERCREDI 24 MAI	Musique	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H LUNDI 22 MAI MARDI 23 MAI MERCREDI 24 MAI	Théâtre	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H LUNDI 22 MAI MARDI 23 MAI MERCREDI 24 MAI	Danse	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H JEUDI 11 MAI VENDREDI 12 MAI LUNDI 15 MAI	Cinéma audiovisuel	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H LUNDI 22 MAI MARDI 23 MAI MERCREDI 24 MAI	Arts plastiques	BCG - BTN toutes TMD ARTS PLAST

1.2 - Documents supports des épreuves facultatives orales d'arts et acheminement des dossiers sur le centre d'épreuves :

Les épreuves orales d'Arts ont pour support un dossier (cf. tableau en annexe).

Les fiches constitutives des dossiers des candidats sont publiées en annexe.

Les supports doivent être visés et signés par le professeur responsable et le chef d'établissement lorsque les candidats ont suivi l'enseignement optionnel au lycée. Les candidats scolaires qui ne suivent pas l'enseignement dans leur lycée présentent les épreuves selon les mêmes modalités que les candidats individuels. Il n'est pas exigé, pour eux, de visa du professeur ou du chef d'établissement pour les pièces du dossier.

Il vous appartient d'informer vos élèves des modalités de passation des épreuves.

N.B. : Les interrogateurs peuvent consulter les dossiers dans les centres d'épreuves le :

- Mardi 9 et mercredi 10 mai **pour l'épreuve Histoire des Arts,**
- Mardi 16 mai **pour l'épreuve Théâtre**
- Mardi 9 et mercredi 10 mai pour l'épreuve **Cinéma audiovisuel.**

2- Modalités des épreuves facultatives orales de langues

2.1 - Calendrier des épreuves :

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
MARDI 16 MAI A PARTIR DE 8H	Espagnol, Italien, Allemand, Anglais	BCG – BTN toutes
MARDI 16 MAI MERCREDI 17 MAI A PARTIR DE 8H	L.S.F., Provençal, Latin, Grec, Arabe	BCG – BTN toutes
JEUDI 18 MAI A PARTIR DE 8H	Hébreu, Russe	BCG – BTN toutes
JEUDI 18 MAI VENDREDI 19 MAI A PARTIR DE 8H	Corse, Chinois, Japonais, Portugais	BCG – BTN toutes
VENDREDI 19 MAI A PARTIR DE 8H	Catalan, Grec moderne, Polonais	BCG – BTN toutes

2.2 - Modalités d'évaluation de l'épreuve facultative de langues vivantes et langues anciennes :

La durée de l'épreuve est de 20 minutes précédée d'un temps de préparation de 10 minutes.

Le niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL est A2 « niveau intermédiaire ou usuel »

Le candidat présente à l'examineur la liste des notions du programme qu'il a étudiées et les documents qui les ont illustrées. Pour les candidats qui suivent l'enseignement, l'ensemble des documents fait l'objet d'une validation du chef d'établissement ou par délégation du professeur du candidat.

3- Saisie des notes

Les notes sont saisies sur LOTANET à la fin de chaque journée. Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation

Dans le cas où les candidats sont absents : saisir « AB ».

Numéro de saisie

Pour les épreuves orales : numéro de matricule du candidat.

Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation.

4- Bordereaux de notation des épreuves orales

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen.

Une copie du bordereau est conservée par l'examineur.

5- Dispositions diverses

Les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DOCUMENTS SUPPORTS DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES D'ARTS ET ACHEMINEMENT DES DOSSIERS

Annexe n° 1

EPREUVES	COMPOSITION DU DOSSIER	DOSSIER OU PARTIE DU DOSSIER EVALUE	ACHEMINEMENT DES DOCUMENTS SUR LE CENTRE	
			DATE	PERSONNE CHARGEE DE L'ACHEMINEMENT
ARTS PLASTIQUES	- Fiche pédagogique - Le dossier comprend de 3 à 6 travaux choisis par le candidat. Deux d'entre eux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. L'ensemble des travaux sont réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50X65cm) et 5 cm d'épaisseur. Les travaux en volume, bidimensionnels de très grand format ou ceux impliquant la durée ou le mouvement sont réunis dans un dossier numérique. Le candidat est responsable du bon fonctionnement du matériel informatique requis.	Oui pour la partie travaux sur 12 points	le jour de l'épreuve	le candidat
CINEMA ET AUDIOVISUEL	- Fiche pédagogique - Réalisation individuelle ou collective sur support numérique ou analogique d'une durée de 10 minutes maximum (titre, date, générique, établissement) - Carnet de bord personnel du candidat organisé autour des principales questions cinématographiques en lien avec la réalisation et le travail de l'année.	Non	Date limite de réception sur centre le 4 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
HISTOIRE DES ARTS	- Fiche pédagogique - Dossier de 20 pages maximum numérotées annexes comprises. Il contient : ● la présentation et l'analyse de 3 ou 4 œuvres, monuments, sites reliés à une des questions du programme limitatif ● un commentaire du candidat de 2 pages maximum sur le bénéfice tiré des activités faites en terminale Des documents sonores ou séquences audiovisuelles sous la forme d'un CD – DVD – clé USB peuvent être joints au dossier.	Oui sur 5 points	Date limite de réception sur centre le 4 mai	Le chef d'établissement d'origine du candidat
MUSIQUE	- Fiche de synthèse	Non	Le jour de l'épreuve	Le candidat
THEATRE	- Fiche pédagogique - Un dossier de 5 à 15 pages. Il comprend un travail personnel du candidat dans le cadre du projet collectif de la classe, le parcours de spectateur du candidat, un choix des travaux élaborés pendant l'année.	Oui sur 4 points	Date limite de réception sur centre le 9 mai	Le chef d'établissement d'origine du candidat
DANSE	- Fiche synthétique d'une page maximum. Elle énumère les éléments de la culture chorégraphique de chaque candidat.	Non	Le jour de l'épreuve	Le candidat

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE ARTS PLASTIQUES

(à remplir par le professeur et à joindre au dossier du candidat)

Année :	Etablissement :
Professeur :	Emploi du temps :
Enseignement obligatoire/Enseignement facultatif (barrer la mention inutile) Effectif total de l'option :	Conditions matérielles :

Description sommaire du travail de la classe (nature et contenu des séances de travail de la classe – recherches et activités communes – rencontres et partenaires éventuels au cours de l'année scolaire)

Signature du professeur

Visa du chef d'établissement

Nature du projet collectif, démarche suivie :

Questions abordées :

ACTIVITES DIVERSES

Visions et études d'œuvre (titres, auteurs, conditions, etc.) :

Temps accordé :

Réalisation (titre, équipe, etc.) :

Temps accordé :

Interventions de professionnels (noms, métiers, etc.) :

Temps accordé :

Visites (lieu, objet, etc.) :

Temps accordé :

Signature du professeur :

Signature du partenaire :

Visa du chef d'établissement

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE THEATRE ET EXPRESSION DRAMATIQUE

(fiche à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Nom :	Prénom :
Année scolaire : Etablissement :	Série
Professeurs et partenaires : Effectif total de l'option :	

Description sommaire du travail de la classe Nature, objectifs et déroulement du projet collectif :
Questions abordées :
Activités diverses Recherches personnelles (objets de la recherche – objectifs) :

Spectacles vus :

Modalités de la préparation (à remplir uniquement par les candidats à titre individuel ou les candidats issus d'un établissement hors contrat)

Présentation du travail de plateau – Liste des scènes jouées (nom-prénom des intervenants dans chaque scène)

Signature du professeur :

Visa du chef d'établissement

Signature de l'élève :

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE SYNTHETIQUE - EPREUVE FACULTATIVE ARTS - DOMAINE DANSE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

**Un livret destiné aux candidats est disponible sur le site EPS de l'académie d'Aix Marseille
Rubrique Examen / Epreuve facultative (option facultative) /livret candidat ART DANSE**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Composition chorégraphique

Titre :

Descriptif du projet chorégraphique :

Liens du projet chorégraphique avec les éléments du programme (BO avril 2012)

Activités autour de la danse durant l'année de terminale

Recherches personnelles, exposés, rencontres avec des artistes, spectacles fréquentés, participation à des événements artistiques au sein du lycée ou en dehors, etc.

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE HISTOIRE DES ARTS

Option Facultative, toutes séries

Session

Académie de

Nom, prénom du candidat :

Etablissement Nom du lycée : Rue : Ville : Code postal : Tél : Fax : Courriel : Nom du proviseur :	Professeur coordonnateur Nom : Prénom : Discipline :		
	Equipe d'enseignants		
	Nom	Discipline	Nombre d'heures

		Thématiques du programme et questions limitatives	
		Le patrimoine des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial	Création artistique et pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours
Problématique et principales œuvres étudiées, par domaine artistique	Arts visuels		
	Arts du son		
	Arts de l'espace		
	Arts du spectacle		
	Arts du langage		
	Arts du quotidien		
Activités et partenariats	Sorties		
	Conférences / rencontres		
	Voyages		
	Projets de classe		
Activités, sorties projets personnels en histoire des arts (y compris TPE s'il y a lieu)			

Signature du proviseur
et tampon de l'établissement

Signature du professeur coordonnateur

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2017

EPREUVE FACULTATIVE D'ARTS - SPECIALITE THEATRE

Départ.	CENTRES EPREUVES		Lundi 22 mai		Mardi 23 mai		Mercredi 24 mai		Nombre total de candidats	Etablissement et communes d'origines des candidats	Transmission des dossiers le 4 mai au centre d'épreuve
			Candidats	Jurys	Candidats	Jurys	Candidats	Jurys			
05	GAP	Lycée Briand			20	1	14	1	34	Lycée Briand (<i>Gap</i>) Lycée Altitude (<i>Briançon</i>) Lycée Villars (<i>Gap</i>)	Lycée Briand
13	SALON DE PROVENCE	Lycée L'Empéri	61	4	74	5	74	5	203	Bouches du Rhône hors Marseille Vaucluse Alpes Haute Provence	Lycée l'Empéri
	MARSEILLE	Lycée Chevreul Blancarde	88	5	88	5	70	5	246	Marseille Aubagne La Ciotat Gémenos	Lycée Marseilleveyre

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2017
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS			CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			22/5	23/5	24/5	11/5	12/5	15/5	11/5	12/5	15/5	22/5	23/5	24/5	22/5	23/5	24/5	22/5	23/5	24/5		
Digne	Clg Gassendi	C																10		10		
		J																		1		
	Lycée David Neel	C	11	11	6				12	11											51	
Manosque	Lycée Esclangon	J	1	1	1				1	1												
		C	10	11	6													15			42	
	Lycée les Iscles	J	1	1	1													1				
Sisteron	Lycée Paul Arène	C																		8	8	
		J																			1	
Embrun	Lycée Romane	C																			0	
Briançon	Clg les Garcins	J																			13	
		C																			1	13
Gap	Lycée Villars	C	24	23																	47	
		J	2	2																		
	Lycée Briand	C										20	14								22	56
		J										1	1								1	
		Lycée Saint Joseph	C	23	21																	
Avignon	Lycée Aubanel	J	2	2																		
		C																24	22	23		69
	Lycée Mistral	J																1	1	1		
Carpentras	Lycée Victor Hugo	C							10	10				21	21	12					17	17
		J																			1	
	Lycée Fabre	C	32	40																		72
Cabrières d'Avignon	Clg Lou Calavoun	J	3	3																		
		C																	16	22		38
Orange	Lycée l'arc	J																				
		C																				24
	Clg Jean Giono	J																				11
Cavaillon	Lycée Dauphin	C	21	21	21																	63
		J	2	2	2																	
Pertuis	Lycée Val de Durance	C	10	11	6																	27
		J	1	1	1																	
Apt	Lycée de Gaulle	C	11	11																		22
		J	1	1																		

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2017
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS			CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			22/5	23/5	24/5	11/5	12/5	15/5	11/5	12/5	15/5	22/5	23/5	24/5	22/5	23/5	24/5	22/5	23/5	24/5		
Aix en Provence	Lycée la Nativité	C	43	43	23																109	
		J	4	4	4																	
	Lycée DUBY	C	20	20	11																	51
		J	2	2	2																	
	Lycée Cézanne	C							30	30	15				24	23	12					134
		J							3	3	3				3	3	3					
	Lycée Vauvenargues	C																27	24	25		76
		J																1	1	1		
	Lycée Fourcade	C																		14		14
		J																			1	
Clg Mignet	C																			26	26	
	J																			1		
Clg Saint Eutrope	C																				0	
	J																					
Gardanne	Lycée Fourcade	C																			0	
		J																				
Luynes	Lycée DUBY	C																			0	
		J																				
Salon	Lycée l'emperi	C	11	11	11						61	68	74								236	
		J	1	1	1						4	5	5									
	Clg d'Arbaud	C																	14	23		37
J																		1	1			
Arles	Lycée Pasquet	C	12	12																	24	
		J	1	1																		
Lycée Montmajour	C																			24	24	
	J																			1		
Istres	Lycée Rimbaud	C	29	32	22																83	
		J	3	3	3																	
	CEC Maison de la danse	C												28	21	4						53
J													3	3	3							
Martigues	Lycée Lurcat	C																14	15		29	
		J																1	1			
Marignane	Clg Georges Brassens	C																		26	26	
		J																		1		
	Lycée Genevoix	C							24	23	22											69
J								2	2	2												

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2017
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS			CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			22/5	23/5	24/5	11/5	12/5	15/5	11/5	12/5	15/5	22/5	23/5	24/5	22/5	23/5	24/5	22/5	23/5	24/5		
Marseille	Lycée Pagnol	C	78	78	76													15	20		267	
		J	8	8	8														1	1		
	Lycée L'Olivier Coffy	C	11	11	11																	33
		J	1	1	1																	
	Lycée Diderot	C	20	21	12																	53
		J	2	2	2																	
	Lycée Saint Charles	C	53	54	51									22	21	15						216
		J	4	5	5									3	3	3						
	Lycée Marseilleveyre	C							30	30	23									24	26	133
		J							3	3	3									1	1	
	Lycée Périer	C												28	27	16						71
		J												4	4	4						
	Lycée Chevreul Blancarde	C										88	88	70								246
		J										5	5	5								
	Lycée Victor Hugo	C				89	84															173
		J				7	7															
	Lycée Saint Exupéry	C							44	46	48											138
		J							4	4	4											
Lycée Thiers	C																		17	30	47	
	J																		1	1		
Lycée Montgrand	C																	18	20	23	61	
	J																	1	1	1		
Clg Roy d'Espagne	C																			16	16	
	J																				1	
Lycée Daumier	C																		17	19	36	
	J																		1	1		
Aubagne Clg Sarraute	C																				25	25
	J																				1	
Gémenos Lycée St Jean Garguier	C	23	22																		45	
	J	2	2																			
La Ciotat Clg les matagots	C																				18	18
	J																				1	
TOTAL			442	453	256	89	84	0	162	162	108	149	176	158	123	113	72	99	188	436	3270	

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES REGIONALES, LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE, L.S.F.

Ville	Etablissements	(*)	CATALAN	CORSE		L.S.F.		PROVENCAL		LATIN		GREC		Total général
			19/5	18/5	19/5	16/5	17/5	16/5	17/5	16/5	17/5	16/5	17/5	
Digne	Lycée David Neel	C								27		8		35
		J								2		1		
Gap	Lycée Villars	C								37		11		48
		J								3		1		
Carpentras	Lycée Fabre	C						42		67		8		117
		J						3		5		1		
Avignon	Lycée René Char	C								50		12		62
		J								3		1		
Aix en Provence	Faculté de lettres	C	4											4
		J	1											
	Lycée Vauvenargues	C						47		175		29		251
		J						3		11		2		
Salon	Lycée l'emperi	C								45		25		70
		J								3		2		
Arles	Lycée Montmajour	C						32	30	33				95
		J						2	2	2				
Marignane	Lycée Genevoix	C								64		8		72
		J								4		1		
Martigues	Lycée Lurcat	C						16	3					19
		J						1	1					
	Lycée Artaud	C						48	35	118	63	51		315
		J						3	3	7	7	3		
	Lycée de Provence	C								46		14		60
		J								3		1		
Marseille	Lycée Chevreul Blanc.	C				32	13							45
		J				2	1							
	Lycée Périer	C						48	13	209			41	311
		J						3	2	13			3	
	Lycée Victor Hugo	C		16	16									32
		J		1	1									
TOTAL			4	16	16	32	13	233	81	871	63	166	41	1536

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Ville	Etablissements	(*)	GREC MODERNE	CHINOIS		JAPONAIS		HEBREU	RUSSE	PORTUGAIS		ARABE		ESPAGNOL	ITALIEN	ALLEMAND	ANGLAIS	POLONAIS	Total général	
			19/5	18/5	19/5	18/5	19/5	18/5	18/5	18/5	19/5	16/5	17/5	16/5	16/5	16/5	16/5	19/5		
Manosque	Lycée Esclangon	C													19				19	
		J													2					
Gap	Lycée Villars	C											9						9	
		J											1							
Avignon	Lycée Mistral	C		38															38	
		J		3																
	Lycée René Char	C											22	19	5				46	
		J											2	2	1					
Carpentras	Lycée Fabre	C												35					35	
		J												3						
Aix en Provence	Faculté de lettres	C	4															5	9	
		J	1															1		
	Lycée Vauvenargues	C		17									50	52	16				135	
		J		1									3	4	1					
Arles	Lycée Montmajour	C										9	30						39	
		J											1	2						
Marseille	Lycée Artaud	C										26	89	18	28				161	
		J										2	6	1	2					
	Lycée Périer	C						41					23	66					130	
		J						3					2	5						
	Lycée Victor Hugo	C		47	59	16	23		41	41	16	25	51	66						344
		J		3	4	2	2		3	3	2	2	3	4						
TOTAL			4	102	59	16	23	41	41	16	25	51	66	139	310	39	28	5	965	

(*) C = Candidats J = Jurys